

2019

NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

OCCITANIE

[1^{ER} TRIMESTRE 2018 - 4^{ÈME} TRIMESTRE 2018]



SOMMAIRE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE	4
I.TENDANCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	5
Une dégradation de l'emploi dans l'ESS en rupture par rapport au reste de l'économie privée	5
II. TENDANCES SELON LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS	6
Un recul marqué de l'emploi associatif	6
Une timide reprise de l'emploi au sein des coopératives	6
Une poursuite de la dégradation de l'emploi dans les mutuelles	7
Une légère progression de l'emploi dans les fondations	7
III. TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LE CHAMP DE L'ESS	8
Une croissance marquée de l'emploi dans le secteur de l'industrie et de la construction	8
▶ Une relative stabilité de l'emploi dans sept secteurs d'activité	8
Une dégradation de l'emploi dans cinq secteurs d'activité	10
SYNTHÈSE	12
IV.TENDANCES DE L'ESS DANS LES DEPARTEMENTS	13





Crédits photos :

© Père Igor, © Pinpin © Sophie
Michel, ©Christian Ferrer,
©Pixabay © DePlus Jean
© Voland-Guy Didier Descouens



































NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les Notes de conjoncture de l'Observatoire régional de l'ESS sont réalisées grâce aux données fournies à la Cress Occitanie par les Urssaf Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elles constituent des outils de veille destinés à appréhender la conjoncture de l'ESS et à en évaluer le dynamisme sur le territoire. Elles donnent aussi l'occasion de renseigner les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels sur les gains et les pertes d'emplois, les créations et fermetures d'établissements. Elles permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité des entreprises de l'ESS.

Champ ESS : ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision, pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

Champ Urssaf : les données Acoss/Urssaf, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières [données livrées non-CVS].

- Glissement annuel : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du
 - même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2018 / 2T2017).
- Evolution annuelle: comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1.



Le rapprochement effectué entre les données Acoss/Urssaf et les données de l'Insee [fichier Clap au 31/12/2015, dernière année disponible en l'état actuel], montre que le champ couvert par les Urssaf représente, dans notre région, environ 69 % du total des établissements employeurs et 83 % du total de l'emploi de l'ESS. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations [environ 72 % des établissements employeurs et 89 % des effectifs correspondants], les mutuelles [82 % / 81 %] et les fondations [100 %]. Seule la composante coopérative est assez mal couverte [50 % / 49 %], en raison, notamment, de la non-intégration des coopératives agricoles, qui relèvent du régime agricole.

TENDANCES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Une dégradation de l'emploi dans l'ESS en rupture par rapport au reste de l'économie privée

L'emploi dans l'ESS en Occitanie s'est dégradé de manière significative au cours de l'année 2018, avec des baisses assez marquées aux trois premiers trimestres [respectivement, - 0,9 %, - 1,2 % et - 1,1 % en glissement annuel] et un recul plus modéré au 4ème trimestre [- 0,3 %, toujours en glissement annuel]. L'ESS a ainsi perdu, en un an, près de **550 emplois** [solde suppressions / créations] et comptait, au 31 décembre 2018, 178 500 salariés à l'échelle régionale¹, soit un niveau à peu près équivalent à celui qui était le sien au début 2015.

Ces baisses s'inscrivent dans le prolongement de celles déjà observées aux deux derniers trimestres 2017, qui faisaient suite à une quasi stabilité des effectifs au 2ème trimestre de cette même année. Ces évolutions négatives sont venues mettre un terme à une croissance, plutôt modérée, de l'emploi dans l'ESS régionale au cours des cinq trimestres

précédents (1T2016 > 1T2017), tandis que celui-ci était resté globalement assez stable sur 2015.

Dans le reste de l'économie privée régionale, l'emploi a progressé de façon marquée tout au long de l'année 2018, prolongeant ainsi la croissance soutenue enregistrée depuis la fin de l'année 2015.

En définitive, il ressort de ces éléments que la nette disjonction apparue à partir du début de l'année 2017 entre les mouvements de l'emploi dans l'ESS, d'une part, et dans le reste de l'économie privée régionale, d'autre part, s'est poursuivie en 2018. Les prochaines livraisons permettront de voir si le ralentissement de la dégradation des effectifs au sein de l'ESS régionale en fin de période est l'amorce d'une inflexion durable voire d'un retournement de tendance.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2018 > 4T2018)

	1er trimestre 2018	2ème trimestre 2018	3ème trimestre 2018	4ème trimestre 2018	Solde net des emplois
ESS	- 0,9 %	- 1,2 %	- 1,1 %	- 0,3 %	- 547
Privé hors ESS	+ 2,4 %	+ 1,9 %	+ 1,7 %	+ 1,7 %	+ 19 150
Total secteur privé	+ 1,9 %	+ 1,5 %	+ 1,4 %	+ 1,4 %	+ 18 603

 $Source: Cress\ Occitanie\ /\ Observatoire\ r\'egional\ de\ l'ESS,\ d'apr\`es\ Acoss\ /\ Urssaf\ -\ Champ: effectifs\ en\ fin\ de\ trimestre$

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Sur les quatre trimestres de l'année 2018, le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a connu un net recul (respectivement, - 2,7 %, - 3,9 %, - 4,1 % et - 3,8 % en glissement annuel). Ceci correspond à la disparition de près de 640 unités (solde fermetures / ouvertures), pour un stock de 16 100 établissements employeurs au 31 décembre 2018. Ces baisses ont prolongé celles observées depuis

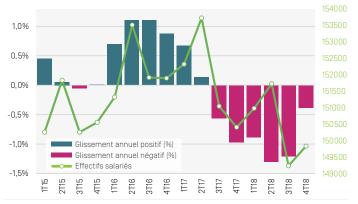
le début de l'année 2016, avec une nette accentuation à partir du 3ème trimestre 2017. Dans le reste de l'économie privée régionale, le nombre d'établissements employeurs a progressé de façon modérée tout au long de 2018, comme il le fait de manière quasi ininterrompue depuis le début de l'année 2015.

Pour le périmètre couvert par l'Urssaf, lequel représente un peu plus des 4/5 du total de l'emploi de l'ESS en Occitanie (cf. note méthodologique).

TENDANCES SELON LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

Un recul marqué de l'emploi associatif

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les associations en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf -Champ: effectifs en fin de trimestre

Les effectifs au sein de la composante associative ont reculé de façon marquée aux trois premiers trimestres de l'année 2018 (respectivement, - 0,9 %, - 1,3 % et - 1,2 % en glissement annuel] et de façon plus modérée au quatrième trimestre [- 0,4 %]. Au total, 570 emplois associatifs ont disparu en un an à l'échelle régionale (solde suppressions / créations). Ces baisses se sont inscrites dans le prolongement de celles enregistrées aux deux derniers trimestres 2017, lesquelles étaient venues interrompre une croissance significative des effectifs associatifs depuis le début 2016 (avec néanmoins un net ralentissement intervenu dès le 2ème trimestre 2017], tandis qu'ils avaient connu des évolutions de très faibles ampleurs au cours de l'année 2015.

Ces mouvements sont très similaires à ceux observés pour l'ESS régionale dans son ensemble, ce qui est tout à fait logique au regard de la place prépondérante qu'occupe la composante associative au sein de cette dernière : au 31 décembre 2018, les associations employaient près de 150 000 salariés en Occitanie, soit 84 % des effectifs régionaux de l'ESS2.

Comme pour les effectifs, les évolutions concernant les établissements employeurs associatifs s'avèrent très proches de celles relatives aux établissements de l'ESS dans son ensemble (la raison en est la même : les associations représentent la grande majorité des établissements employeurs de l'ESS, à savoir 85 % à la fin du 4ème trimestre 2018) : leur nombre a régressé de façon marquée tout au long de l'année 2018 (respectivement, - 3 %, - 4,5 %, - 4,7 % et - 4,4 % en glissement annuel), comme il le fait depuis le 1^{er} trimestre 2016, avec une **nette accentuation** à partir du 3ème trimestre 2017. Sur l'année 2018, près de 630

établissements employeurs associatifs ont ainsi disparu en Occitanie. Les baisses enregistrées au niveau du nombre d'établissements ayant été plus marquées que celles relatives aux effectifs, cela semble indiquer que ces disparitions ont surtout concerné des associations de petite taille.

Une timide reprise de l'emploi au sein des coopératives

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les coopératives en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf -Champ: effectifs en fin de trimestre

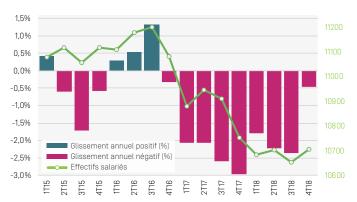
Dans le prolongement des baisses intervenues aux deux derniers trimestres 2017, l'emploi dans la composante coopérative a légèrement reculé au 1er trimestre 2018 [-0,3 % en glissement annuel], avant d'amorcer une timide reprise sur les trois derniers trimestres de cette même année [respectivement, + 0,1 %, + 0,6 % et + 0,3 %]. Il est toutefois encore loin d'avoir retrouvé les taux de croissance significatifs qui étaient les siens tout au long des années 2015 et 2016. En un an, les coopératives ont gagné près de 40 emplois à l'échelle régionale et employaient, au 31 décembre 2018, près de 14 400 salariés en Occitanie.

Le nombre de coopératives a diminué de façon assez significative sur les quatre trimestres de 2018 (respectivement, - 1,2 %, - 0,9 %, - 1 % et - 1,4 %), ce qui correspond, en un an, à la disparition d'environ 20 établissements employeurs à l'échelle régionale. Ces baisses font suite à des mouvements assez hétérogènes, à la hausse ou à la baisse, sur les périodes précédentes.

² Pour le périmètre couvert par l'Urssaf.

Une poursuite de la dégradation de l'emploi dans les mutuelles

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les mutuelles en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf -Champ: effectifs en fin de trimestre

Auparavant, ceux-ci avaient enregistré des mouvements cette composante près de 3 600 salariés en Occitanie. assez hétérogènes, plutôt à la hausse (sur 2016) et plutôt à la baisse (sur 2015).

Contrairement aux effectifs, le nombre de mutuelles a progressé tout au long de l'année 2018 (respectivement, + 1 %, + 1,2 %, + 0,3 % et + 1,4 % en glissement annuel), pour un solde positif de 11 établissements employeurs. Cette progression s'est inscrite dans le prolongement d'une légère tendance haussière observée depuis le 2ème trimestre 2017. Auparavant, le nombre d'établissements mutualistes avait enregistré des mouvements irréguliers.



Une légère progression de l'emploi dans les fondations

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les fondations en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf -Champ: effectifs en fin de trimestre

L'emploi dans les mutuelles s'est détérioré de façon marquée Tout au long de l'année 2018, les effectifs au sein des sur les trois premiers trimestres de 2018 (respectivement, fondations ont légèrement progressé (respectivement, - 1,8 %, - 2,2 % et - 2,4 % en glissement annuel), avant de + 0,4 %, + 0,2 %, + 0,7 % et + 1 %]. En un an, cette composante connaître un recul plus modéré au 4^{ème} trimestre (- 0,5 %). a ainsi **gagné près de 40 emplois** en Occitanie. Cette évolution Cette composante a ainsi perdu, en un an, près de 50 emplois est venue prolonger une tendance à la croissance modérée au niveau régional et comptait, fin 2018, 10 700 salariés. Cette de l'emploi observée depuis le début de l'année 2016, alors dégradation est venue prolonger une tendance à la baisse des qu'il progressait antérieurement de façon nettement plus effectifs mutualistes observée depuis la fin de l'année 2016. significative. Au 31 décembre 2018, on comptait au sein de

> Le nombre de fondations a reculé aux trois premiers trimestres de 2018 (respectivement, - 1,5 %, - 2,9 % et - 1,5 % en glissement annuel) et a connu une évolution nulle au quatrième. Le nombre de fondations est ainsi resté parfaitement inchangé sur l'année 2018. D'une manière générale, sur les dernières années, le nombre de fondations en région s'avère très stable.



TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LE CHAMPS DE L'ESS

S'agissant de l'ESS, parmi les treize secteurs d'activité considérés, un seul a vu ses effectifs progresser de manière assez marquée entre le 1er et le 4ème trimestre 2018. Sur la même période, l'emploi est resté plutôt stable dans sept d'entre eux, tandis qu'il a reculé de façon significative dans les cinq autres.

Une croissance marquée de l'emploi dans le secteur de l'industrie et de la construction

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf -Champ: effectifs en fin de trimestre

Industrie et construction : au cours des guatre trimestres de l'année 2018, les effectifs ont augmenté de manière marquée, de sorte que ce secteur a gagné près de 160 emplois en un an. Fin 2018, on y dénombrait ainsi près de 2 170 salariés. Cette hausse est venue mettre un terme à un recul des effectifs constaté sur le second semestre 2017. alors que ces derniers progressaient régulièrement depuis le début 2015, mais à un rythme toutefois nettement moins fort que celui constaté en 2018. La forte croissance enregistrée sur cette dernière année est à mettre en relation avec la reprise de l'emploi constatée au sein des coopératives, la plupart des entreprises de l'ESS appartenant à ce secteur relevant en effet de cette composante.

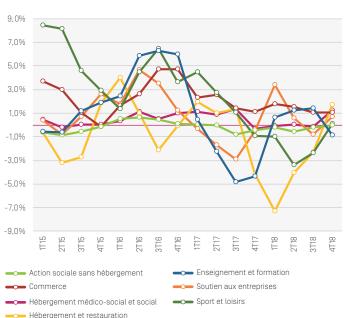
Après avoir légèrement progressé au 1er trimestre, dans le prolongement des évolutions enregistrées au cours des années précédentes, le nombre d'établissements employeurs a reculé sur les trois derniers trimestres de 2018 (solde : - 1 établissement). Ceci montre que la hausse marquée des effectifs dans ce secteur a été le fait d'un développement des établissements existants ou de l'entrée dans le périmètre de l'ESS d'un ou de plusieurs établissements de grande taille.

AVERTISSEMENT

Les courbes présentées dans les graphiques de cette partie ne retracent pas les mouvements des effectifs ; elles concernent les taux d'évolution de l'emploi en glissement annuel pour trimestres considérés : les points situés au-dessus de l'axe horizontal correspondent à une croissance des effectifs, ceux situés en-dessous à une diminution.

Une relative stabilité de l'emploi dans sept secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf -Champ: effectifs en fin de trimestre

Hébergement médico-social et social : les effectifs ont connu des variations de très faible ampleur, à la hausse ou à la baisse, sur les trois premiers trimestres de l'année 2018, avant de progresser de manière plus significative au 4ème trimestre. Ces mouvements font suite à deux années durant lesquelles le niveau de l'emploi avait, globalement, légèrement progressé, tandis qu'il était resté très stable sur 2015. Au total, ce secteur a gagné 520 emplois en un an (solde créations / suppressions) et comptait, au 31 décembre 2018, un peu plus de 43 700 salariés. Bien que le solde de 520 emplois apparaisse élevé, il est à relativiser au regard de l'importance des effectifs dans ce secteur d'activité, qui représentent, à eux seuls, 24,5 % du total régional de l'emploi de l'ESS (pour le périmètre couvert par l'Urssaf).

Le nombre d'établissements employeurs a augmenté sans discontinuer au cours de l'année 2018, mais de façon plutôt modérée, ce qui marque un ralentissement par rapport aux périodes précédentes. 13 établissements ont ainsi vu le jour dans ce secteur en un an (solde ouvertures / fermetures).

Soutien aux entreprises: au travers de variations assez irrégulières (un trimestre de forte hausse, deux trimestres de progression modérée, un trimestre de baisse sensible), ce secteur a dégagé un léger solde positif sur l'année 2018, un peu moins de 50 emplois créés, et comptait près de 7 260 salariés au 31 décembre. Cette évolution fait suite à des mouvements également irréguliers au cours des périodes précédentes, avec des baisses sensibles de l'emploi tout au long de l'année 2017, des hausses significatives sur 2016 et fin 2015, et des variations de faible ampleur, à la hausse ou à la baisse, sur les premiers trimestres de l'année 2015.

Le nombre d'établissements employeurs a reculé sans discontinuer au cours de la période considérée, qui plus est de manière significative. Au total, un peu plus de 30 établissements de l'ESS ont disparu dans ce secteur en 2018. Ce recul s'inscrit dans le prolongement d'une tendance baissière enregistrée sur les périodes précédentes.

Hébergement et restauration : après avoir reculé de manière assez marquée sur les trois premiers trimestres de 2018, les effectifs ont progressé de façon significative au 4ème. En un an, ce secteur a ainsi gagné une trentaine d'emplois et employait, au 31 décembre 2018, près de 1 750 salariés. D'une manière générale, sur la base des années précédentes, on constate que l'emploi dans ce secteur connaît des mouvements assez irréguliers.

Comme il le fait depuis 2015, le nombre d'établissements employeurs a diminué sans discontinuer dans ce secteur au cours de l'année 2018, ce qui représente la perte d'une dizaine d'unités.

Commerce: les effectifs ont progressé de façon modérée tout au long de l'année 2018, ce qui correspond à un gain d'une quinzaine d'emplois. Au 31 décembre, ce secteur comptait ainsi près de 1 470 salariés. Cette progression s'inscrit dans le prolongement d'une tendance haussière observée sur les années précédentes, mais n'en marque pas moins un ralentissement de cette dernière.

Après avoir enregistré des variations de très faibles ampleurs aux trois premiers trimestres de 2018, le nombre d'établissements employeurs a fortement augmenté au quatrième. Un peu plus de 10 établissements ont ainsi vu le jour en un an. D'une manière générale, le nombre d'établissements a progressé dans ce secteur quasiment sans discontinuer depuis le début 2015, de façon plus ou moins marquée selon les trimestres.

Sport et loisirs : les effectifs ont régressé de façon significative aux trois premiers trimestres 2018 et enregistré une variation quasiment nulle au quatrième. Sur la période, ce secteur présente un léger solde positif d'une **dizaine d'emplois** et comptait, au 31 décembre 2018, près de 9 300 salariés au sein de l'ESS. Ces mouvements marquent une nette dégradation de l'évolution de l'emploi dans ce secteur, qui s'était amorcée fin 2017, puisque les effectifs y augmentaient, souvent de manière significative, depuis le début 2015.

Le nombre d'établissements employeurs a diminué de façon très marquée tout au long de l'année 2018, prolongeant et accentuant un recul observable depuis le début 2016. Au total, en un an, près de 170 établissements employeurs de l'ESS ont disparu dans ce secteur. La forte distorsion entre l'évolution de l'emploi et celle du nombre d'établissements semble révélatrice d'un mouvement de concentration ou, en tout cas, de disparition des structures de petite taille.

Action sociale sans hébergement : les effectifs ont enregistré des variations de très faible ampleur aux quatre trimestres considérés, de sorte que ce secteur présente un léger solde négatif d'une dizaine d'emplois sur l'année 2018. A la fin de celle-ci, il employait ainsi près de 46 350 salariés, soit 26 % du total régional des effectifs de l'ESS, ce qui en fait le principal secteur d'activité de ce champ économique. Cette stabilité fait suite à des mouvements également très modérés au cours des années précédentes.

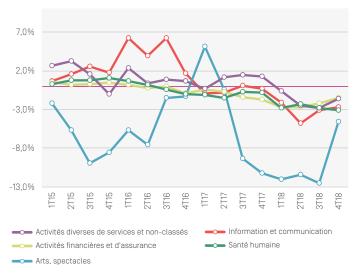
Le nombre d'établissements employeurs a légèrement reculé à chacun des quatre trimestres de 2018, ce qui représente la perte de quatre unités. D'une manière générale, les établissements ont également connu des mouvements d'assez faible ampleur au cours des années précédentes.

Enseignement et formation: ce secteur a enregistré des variations de faible ampleur sur l'année 2018, à la hausse aux trois premiers trimestres, à la baisse au quatrième. Il n'en a pas moins perdu, en un an, près de 130 emplois. Cette distorsion renvoie au fait qu'il occupe un nombre relativement élevé de salariés: près de 14 090 au 31 décembre 2018, soit environ 8 % du total des effectifs régionaux de l'ESS. Cette évolution fait suite à des mouvements hétérogènes au cours des années précédentes, avec des baisses significatives sur 2017, des hausses significatives sur 2016 et des variations de faible ampleur, à la hausse ou à la baisse, en 2015.

Le nombre d'établissements employeurs a reculé de façon significative aux quatre trimestres de l'année 2018. En un an, ce secteur a ainsi perdu un peu plus de 50 établissements. Ce recul s'est inscrit dans le prolongement de celui enregistré tout au long de 2017, tandis que le nombre d'établissements avait progressé, de façon modérée, en 2016 et 2015.

Une dégradation de l'emploi dans cinq secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2015 > 4T2018)



Source: Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf -Champ: effectifs en fin de trimestre

donné la taille de ce secteur en termes d'effectifs au sein de plutôt tendance à progresser modérément. l'ESS, . Fin 2018, il comptait ainsi près de 950 salariés. Cette évolution négative fait suite à une année 2017 au cours de laquelle l'emploi était resté plutôt stable, tandis qu'il avait progressé aussi bien sur 2016 que sur 2015.

le nombre d'établissements employeurs a reculé tout au long de l'année 2018, ce qui représente la perte d'une quinzaine d'unités.

Arts, spectacles : les effectifs ont reculé de façon marquée tout au long de l'année 2018, particulièrement aux trois premiers trimestres, de sorte que ce secteur a perdu un peu plus de 200 emplois en un an. Au 31 décembre 2018, il employait ainsi environ 4 280 salariés. Ce recul est venu prolonger une baisse significative des effectifs amorcée mi-2017. Antérieurement, si l'on fait abstraction d'une progression assez forte, mais ponctuelle et complètement atypique au 1er trimestre 2017, l'emploi avait également plutôt tendance à diminuer dans ce secteur.

Le nombre d'établissements employeurs a régressé aux quatre trimestres de l'année 2018, ce qui correspond à la disparition de plus de 80 structures. Ce recul est venu prolonger et renforcer une tendance baissière observée depuis le début de l'année 2016.

Activités financières et d'assurance : l'emploi a diminué de façon significative sur toute l'année 2018, mouvement qui est venu prolonger et accentuer les baisses déjà enregistrées au second semestre 2017. Auparavant, les effectifs avaient évolué de manière modérée, plutôt à la baisse sur le premier semestre 2017 et l'année 2016, plutôt à la hausse en 2015. Sur l'ensemble de l'année 2018, ce secteur a perdu près de 220 emplois et comptait, au 31 décembre, 14 640 salariés. Cette baisse peut être mise en relation avec celle qu'a connu la composante mutualiste, leurs activités assurantielles relevant de ce secteur. Il est à noter que les banques coopératives relèvent également de ce secteur.

Le nombre d'établissements employeurs a reculé de aux quatre trimestres de l'année 2018, ce qui correspond à la perte de presque 20 unités. Ce recul s'est inscrit dans le prolongement d'un mouvement de baisse amorcé début 2016.

Activités diverses de services et non-classés : les effectifs Information et communication: l'emploi a régressé de ont reculé tout au long de l'année 2018, légèrement au 1er manière significative aux quatre trimestres de l'année 2018, trimestre, de manière significative aux trois derniers. Au total, ce qui correspond à la perte d'un peu moins de trente en un an, ce « secteur »3 a perdu près de 300 emplois et emplois en un an. Bien que ce solde soit réduit, il n'en marque comptait 18 360 salariés au 31 décembre 2018. Auparavant, pas moins, une dégradation assez marquée de l'emploi, étant hormis quelques baisses ponctuelles, les effectifs avaient

Le nombre d'établissements employeurs a régressé sans discontinuer et de manière marquée au cours de l'année 2018. Au total, cela représente la disparition de 270 structures. Ce recul est venu prolonger et renforcer une A l'image des évolutions enregistrées depuis mi-2016, tendance baissière observée depuis la fin 2015.



³ Ce « secteur » regroupe des activités extrêmement hétérogènes, parmi lesquelles celles portées par les établissements dits « non-classés » représentent la très grande majorité en termes d'effectifs (90 %). Il s'agit exclusivement d'associations, généralement de petite taille, exerçant une pluriactivité ou dont l'activité est mal appréhendée par l'Insee. Des travaux ont montré qu'on y trouve beaucoup d'associations socioculturelles, d'éducation populaire, de loisirs ou d'éducation à l'environnement.

Santé humaine: les effectifs ont reculé de façon significative aux quatre trimestres de 2018, de sorte que ce secteur a perdu, en un an, environ 450 emplois et employait, au 31 décembre, 14 210 salariés. Ce recul est venu prolonger et accentuer un mouvement de baisse amorcé mi-2016. Auparavant, l'emploi avait plutôt tendance à croître de façon modérée au sein de ce secteur.

Le nombre d'établissements employeurs a diminué tout au long de l'année 2018, de façon modérée au 1er trimestre, de manière plus significative aux trois derniers. Ceci correspond, en un an, à la perte de 10 établissements. Leur nombre avait déjà légèrement reculé au dernier semestre 2017, alors qu'il avait auparavant plutôt tendance à progresser.







SYNTHÈSE

Contrairement aux évolutions constatées dans le reste de l'économie privée régionale, les effectifs au sein de l'ESS ont régressé de façon assez marquée en 2018 à l'échelle régionale, prolongeant ainsi une nette disjonction amorcée début 2017. Il est à noter que cette dégradation n'est pas propre à l'Occitanie, l'emploi dans l'ESS ayant tendance à baisser dans plusieurs régions françaises et à l'échelle nationale depuis fin 2016 / début 2017.

Au travers d'évolutions plus ou moins fortes au cours de l'année 2018, cinq des treize secteurs d'activité de l'ESS ont perdu un nombre important d'emplois en région, pertes que n'ont pas pu compenser les gains substantiels dans les secteurs de l'hébergement médico-social et social et de l'industrie, construction. Les six autres secteurs ont généré des soldes réduits, positifs ou négatifs (en général au travers d'évolutions de faible ampleur).

Les cinq secteurs ayant enregistré des pertes importantes étant assez différents, on peut penser que les dynamiques à l'œuvre pour expliquer celles-ci sont multiples. Parmi celles-ci, on mentionnera, sans prétendre à l'exhaustivité:

- Pour l'enseignement, formation, les arts, spectacles et les activités diverses de services et non-classés, qui concernent, s'agissant de l'ESS, quasi exclusivement des associations, il est possible d'invoquer, comme facteurs explicatifs potentiels, la baisse du nombre des emplois aidés et la réforme de ce dispositif, les incertitudes en matière de répartition des compétences entre les Collectivités territoriales liées à la loi NOTRe ou, encore, la remise en cause de la réforme des rythmes scolaires, laquelle avait favorisé la création d'emplois dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire (tout ou partie de ces facteurs peuvent jouer un rôle selon les secteurs considérés).
- Pour les activités financières et d'assurance, un facteur explicatif potentiel a trait à l'impact de l'utilisation du numérique, qui peut amener les entreprises concernées à ne pas renouveler poste pour poste les départs à la retraite. Au niveau de l'ESS, ce secteur concerne les mutuelles, pour leurs activités assurantielles, et les banques coopératives.
- Pour la santé humaine, il est également possible d'avancer comme facteur explicatif potentiel l'impact de l'utilisation du numérique, ainsi que la recherche d'économies d'échelles au travers de fusions ou de rapprochements entre établissements. Une autre raison potentielle peut résider dans la tendance à la réduction des durées d'hospitalisation. Ce secteur concerne, s'agissant de l'ESS, la composante associative et les mutuelles de santé, pour leurs services de soins et d'accompagnement.

Les pertes d'établissements ont été massives dans les secteurs des activités diverses de services et non-classés, du sport et loisirs et des arts, spectacles, tous quasi exclusivement composés d'associations de petite taille. Ceci contribue à expliquer la nette disjonction observée en 2018, au niveau de la composante associative, entre les mouvements enregistrés pour les établissements, d'une part, pour les effectifs, d'autre part. Cette évolution semble révélatrice d'une difficulté particulière d'adaptation des plus petites structures à la transformation de leurs conditions de fonctionnement et de l'environnement dans lequel elles évoluent.

TENDANCES DE L'ESS DANS LES DÉPARTEMENTS

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par département d'activité en Occitanie (1T2015 > 4T2018)

	1er trimestre 2018	2 ^{ème} trimestre 2018	3 ^{ème} trimestre 2018	4 ^{ème} trimestre 2018	Solde net des emplois
Ariège	- 4,2 %	- 4,3 %	- 3,5 %	- 2,7 %	- 120
Aude	- 0,8 %	- 1,7 %	- 0,6 %	+ 0,3 %	+ 33
Aveyron	+ 0,1 %	+ 0,0 %	- 1,3 %	- 0,5 %	- 54
Gard	- 1,8 %	- 2,5 %	- 2,4 %	- 2,0 %	- 373
Haute-Garonne	+ 1,0 %	+ 0,2 %	- 0,1 %	+ 0,9 %	+ 406
Gers	+ 1,0 %	+ 1,0 %	+ 3,0 %	- 1,1 %	- 58
Hérault	- 2,0 %	- 2,1 %	- 1,6 %	+ 0,2 %	+ 58
Lot	- 0,9 %	- 0,5 %	- 1,4 %	- 1,4 %	- 81
Lozère	- 1,2 %	- 1,9 %	-2,7 %	- 1,6 %	- 88
Hautes-Pyrénées	- 2,2 %	- 2,3 %	- 2,3 %	- 0,7 %	- 58
Pyrénées-Orientales	- 2,6 %	- 2,7 %	- 1,0 %	- 1,3 %	- 155
Tarn	- 1,1 %	- 0,7 %	- 1,6 %	- 0,1 %	- 8
Tarn-et-Garonne	+ 0,3 %	- 0,2 %	+ 0,2 %	- 0,7 %	- 49
Région Occitanie	- 0,9 %	- 1,2 %	- 1,1 %	- 0,3 %	- 547

Source: Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoss / Urssaf - Champ: effectifs en fin de trimestre

Sur l'année 2018, l'ESS a perdu des emplois dans neuf des renvoie certainement, au moins en partie, au dynamisme treize départements que compte l'Occitanie. La dégradation dont fait preuve l'ESS sur le territoire de Toulouse Métropole des effectifs a été particulièrement marquée au niveau de depuis plusieurs années (cf. Panorama 2019 de l'ESS sur l'Ariège, du Gard, du Lot, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées⁴ Toulouse Métropole - Cress Occitanie). et des Pyrénées-Orientales.

Les soldes sont légèrement positifs dans l'Aude et l'Hérault, du fait d'une petite reprise de l'emploi au 4ème trimestre 2018, et ce alors même qu'il avait régressé de manière significative aux trois premiers trimestres de l'année.

Enfin, l'ESS a gagné un nombre plutôt élevé d'emplois dans le département de la Haute-Garonne, où les effectifs ont progressé sur trois des quatre trimestres considérés et sont restés quasi stables sur l'autre. Cette évolution positive

⁴ Le solde pour ce département peut paraître assez réduit, mais cela est à pondérer par le fait que l'ESS emploie un faible nombre de salariés dans les Hautes-Pyrénées : environ 8 500, soit moins de 5 % du total des effectifs régionaux de l'ESS.

LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

LES FOCUS



LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS







LES NOTES DE CONJONCTURE

NOT DE CHIOCHURE CHIOCHURE

LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



Toutes les publications de la Cress Occitanie sont à retrouver sur : www.cressoccitanie.org

OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Observatoire

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

• Développement économique

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.

• Animation territoriale et coopérations

Petits-déjeuners, matinales pour les professionnels de l'ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, coordination du Mois de l'ESS....

Communication

Information sur l'ESS aux niveaux régional, national et européen, [co-]organisation d'événementiels, valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la Cress...



Cress Occitanie

Siège social : 76 allées Jean Jaurès

31000 Toulouse Tél : 05 62 16 65 50

Site de Montpellier :Immeuble Le Richemont

1047 avenue Villeneuve d'Angoulême

34070 Montpellier Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org



